

Arrêté nº 40

UFR ALLSH

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE:

<u>Article 1</u> : Le jury de la licence **«Arts Lettres Langues»** mention **«Langues Etrangères Appliquées »** est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

LICENCE 1ère année

Semestre 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation /
Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences (statuts notés entre parenthèses):

<u>Président</u>: A. CHRISTODOULOU <u>Suppléant</u>: G. CICCOLINI

<u>Liste des Membres</u> (titulaire / suppléant) - En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants :

- Anglais: G. TURCSAN / L. LEONARDUZZI
- Allemand : K. HENZE / N. MESLI
- Arabe : I. SERI-HERSCH / M. BARAKAT
- Chinois: C. GRAZIANI / S. LI
- Coréen: H. DE CRESCENZO / Joung-eun RIM
- Espagnol : J. MARCHIO / R. DIAZ MALDONADO
- Italien : M. TOPPANO / C. LETTIERI
- Japonais: A. MITTEAU / K. SARUGASAWA
- Portugais : A. FLORENT / E. CARREIRA
- Roumain: R. BARLEA (MAST) / N. MOUTOUSSAMY
- Russe : T. GLEIZES (lectrice) / V. KOKONOVA (lectrice)
- Turc : G. DOYLE / A. AUPIAIS (ATER)

Semestre 2 et 1ère année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation /
Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences (statuts notés entre parenthèses):

<u>Président</u>: A. CHRISTODOULOU <u>Suppléant</u>: G. CICCOLINI

<u>Liste des Membres</u> (titulaire / suppléant) - En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants :

- Anglais: G. TURCSAN / L. LEONARDUZZI

- Allemand : K. HENZE / N. MESLI

- Arabe : I. SERI-HERSCH / M. BARAKAT

- Chinois : C. GRAZIANI / S. LI

- Coréen : H. DE CRESCENZO / Joung-eun RIM - Espagnol : J. MARCHIO / R. DIAZ MALDONADO

- Italien: M. TOPPANO/C. LETTIERI

- Japonais : A. MITTEAU / K. SARUGASAWA

- Portugais : A. FLORENT / E. CARREIRA

- Roumain : R. BARLEA (MAST) / N. MOUTOUSSAMY

- Russe : T. GLEIZES (lectrice) / V. KOKONOVA (lectrice)

- Turc : G. DOYLE / A. AUPIAIS (ATER)

LICENCE 2ème année

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation /
Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences (statuts notés entre parenthèses):

Président : A. CHRISTODOULOU

Suppléant: T. DEMONT

<u>Liste des Membres</u> (titulaire / suppléant) - En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants :

- Anglais: C. NORMAND LEONARDI / M. CALVINI-LEFEBVRE

- Allemand : N. MESLI / K. HENZE

- Arabe : I. SERI-HERSCH / M. BARAKAT

- Chinois: C. GRAZIANI / S. LI

- Coréen : Joung-eun RIM / Ji-young LIM (ATER)

- Espagnol : R. DIAZ MALDONADO / L. DE LA FUENTE

- Italien: S. MAGNI / M. TOPPANO

- Japonais : A. MITTEAU / K. SARUGASAWA- Portugais : A. FLORENT / E. CARREIRA

- Roumain : R. BARLEA (MAST) / N. MOUTOUSSAMY

- Russe: V. KOKONOVA (lectrice) / I. TROFIMOVA (ATER)

- Turc : G. DOYLE / A. AUPIAIS (ATER)

Semestre 4 et 2ème année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation /
Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences (statuts notés entre parenthèses):

Président: A. CHRISTODOULOU

Suppléant : T. DEMONT

<u>Liste des Membres</u> (titulaire / suppléant) - En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants :

- Anglais : C. NORMAND LEONARDI / M. CALVINI-LEFEBVRE

- Allemand: N. MESLI / K. HENZE

- Arabe : I. SERI-HERSCH / M. BARAKAT

- Chinois : C. GRAZIANI / S. LI

- Coréen : Joung-eun RIM / Ji-young LIM (ATER) - Espagnol : R. DIAZ MALDONADO / L. DE LA FUENTE

- Italien: S. MAGNI / M. TOPPANO

- Japonais : A. MITTEAU / K. SARUGASAWA - Portugais : A. FLORENT / E. CARREIRA

- Roumain: R. BARLEA (MAST) / N. MOUTOUSSAMY

- Russe: V. KOKONOVA (lectrice) / I. TROFIMOVA (ATER)

- Turc : G. DOYLE / A. AUPIAIS (ATER)

LICENCE 3ème année

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation /
Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences (statuts notés entre parenthèses):

Président: A. CHRISTODOULOU

Suppléante : M. VIEU

<u>Liste des Membres</u> (titulaire / suppléant) - En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants :

Anglais: L. LEONARDUZZI / G. TURCSAN
 Allemand: L. BRUNKE / C. TEISSIER
 Arabe: I. SERI-HERSCH / M. BARAKAT

- Chinois: S. LI / C. GRAZIANI

- Coréen : H. DE CRESCENZO / Joung-eun RIM - Espagnol : L. DE LA FUENTE / J. MARCHIO - Italien : I. SPLENDORINI / M. TOPPANO

- Japonais : A. MITTEAU / K. SARUGASAWA- Portugais : A. FLORENT / E. CARREIRA

- Roumain: R. BARLEA (MAST) / N. MOUTOUSSAMY
- Russe: I. TROFIMOVA (ATER) / V. KOKONOVA (lectrice)

- Turc : G. DOYLE / A. AUPIAIS (ATER)

Semestre 6 et JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation /
Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences (statuts notés entre parenthèses):

Président: A. CHRISTODOULOU

Suppléante : M. VIEU

<u>Liste des Membres</u> (titulaire / suppléant) - En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants :

Anglais: L. LEONARDUZZI / G. TURCSANAllemand: C. TEISSIER / K. PRETTENTHALERArabe: I. SERI-HERSCH / M. BARAKAT

- Chinois : S. LI / C. GRAZIANI

Coréen: H. DE CRESCENZO / Joung-eun RIM
Espagnol: L. DE LA FUENTE / J. MARCHIO
Italien: I. SPLENDORINI / M. TOPPANO
Japonais: A. MITTEAU / K. SARUGASAWA

- Japonais : A. MITTEAU / K. SARUGASAWA - Portugais : A. FLORENT / E. CARREIRA

- Roumain : R. BARLEA (MAST) / N. MOUTOUSSAMY

- Russe: I. TROFIMOVA (ATER) / V. KOKONOVA (lectrice)

- Turc : G. DOYLE / A. AUPIAIS (ATER)

<u>Article 2</u>: Le Doyen de la Faculté **ALLSH** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 26/10/2023

Pour le Président et par délégation, Le Doven de l'UER ALLSH